



HERMITAGE
GESTION PRIVÉE

La gestion et le suivi des risques au sein d'une SDG Entrepreneuriale



HERMITAGE
GESTION PRIVÉE

1- Présentation



- **Hermitage Gestion Privée**, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF, a été créée en 1990 sous le nom de JCL Finance par Jean-Claude Lesgourgues. En 2006, en vue de la préparation de son départ à la retraite, Jean-Claude Lesgourgues a vendu la majorité du capital à Affinity Finance, dirigée par Jean-Marc Maurice. A cette occasion, la société est rebaptisée Affinity Gestion. En 2009, la société voit le départ des associés historiques, l'arrivée de nouveaux actionnaires et devient Hermitage Gestion Privée.
- **Equipe**
 - 5 gérants
 - 1 personne dédiée au Back et Middle Office et Contrôle des Risques



Les chiffres clés

■ Gestion Collective

- 4 FIA pour 73,6 millions d'euro au 31 Décembre 2015

■ Gestion sous Mandat

- Gamme profilée : prudent, équilibré, dynamique et liberté
- 64 millions d'euro au 31 Décembre 2015

■ Courtage en Assurance-Vie

- 61 millions d'euro au 31 Décembre 2015

■ Réception Transmission d'Ordres => en dehors du champ d'application de la gestion et du suivi des risques

- 38,2 millions d'euro au 31 Décembre 2015



HERMITAGE
GESTION PRIVÉE

2- La mise en place de la gestion des risques

■ Cartographie des risques par type d'Instrument Financier

- Identification
- Classification
- Définition
- Evaluation du risque
- Mesure et suivi du risque



B- Cartographie des profils

- **Identification de l'ensembles des profils d'investissement proposés**
 - Définition des contraintes de gestion
 - Couple rendement / risque
 - Contrainte fiscale : PEA, PEA PME
 - Pourcentage des liquidités
 - Ratio d'investissement dans les fonds « maison »

- **Formalisation de fiches de synthèse**

- **Suivi de la cartographie des profils**

C- Cartographie de la Gestion Collective



HERMITAGE
GESTION PRIVÉE

- **Fiche de synthèse FIA par FIA**
- **Listes des ratios statutaires**
- **Listes de ratios réglementaires**
- **Listes des contraintes de gestion**



C- Outil de suivi interne

- **Création d'une base de données des Instruments Financiers détenus**
 - Le maximum d'informations disponibles sont présentes dans cette base de donnée
 - Liste non exhaustive : SRRI, date du reporting, sdg, taux des frais de gestion, périodicité de la VL si OPC, différentes expositions, capitalisations, etc.



HERMITAGE
GESTION PRIVÉE

3- Le suivi du risque Actions



Les différents indicateurs et les limites

- **La capitalisation boursière**
 - Classification : petites, moyennes, grandes
- **Les performances**
- **Les performances des grands indicateurs boursiers**
- **Ratio de Sharpe**
 - $> 0,9$
- **Drawdown**
 - -20%
- **Volatilité**
 - Quotidienne annualisée : 12% maximum
 - Mensuelle annualisée : 10% maximum



HERMITAGE
GESTION PRIVÉE

4- Le suivi du risque de Liquidité



- **Calcul du risque de liquidité en global**
- **Calcul du risque de liquidité FIA par FIA**
- **Calcul du risque de liquidité en Gestion sous Mandat**
- **Hypothèses retenues :**
 - Volume moyen des trois derniers mois
 - Stress test retenu : 50% du volume des trois derniers mois
 - Chiffrage des rachats moyens sur 1 an – 3 ans – 5 ans

Hermitage Gestion Privée contrôle la quasi-totalité des porteurs de parts de ses 4 FIA et n'a pas pour vocation de commercialiser ses fonds ni en France ni à l'étranger.

- **Limites**
 - Définies en comité des risques après présentation d'éléments chiffrés



HERMITAGE
GESTION PRIVÉE

5- Le suivi des expositions par Transparisation



■ Définitions des limites par profils

- Exposition actions
- Exposition taux
- Exposition monétaire
- Exposition métaux précieux
- Exposition immobilier

■ Mesurer les expositions

- Les différentes expositions sont calculées sur la base de notre base de données développée en interne

■ La formalisation des reportings

- Reporting envoyé gérant par gérant
- Reportings envoyés à la Direction



■ Les profils

- Les profils sont susceptibles d'évoluer, notamment dans l'Assurance-Vie

■ Les difficultés rencontrées

- La fréquence de la mise à jour de la base de données relatives aux OPCVM, FIA
- Les inconvénients d'une architecture ouverte
- Les inconvénients de l'indépendance des gérants
- La qualité des reportings des sociétés de gestion
- L'indépendance

■ La formalisation



HERMITAGE
GESTION PRIVÉE

Conclusion



HERMITAGE
GESTION PRIVÉE

Sandra Langlois
s.langlois@hermitagegp.com